



Organisé par l'Amicale laïque de l'école Waldeck Rousseau et le Comité des Fêtes d'Herbins

DIM 27 SEPT 2026

VIDE GRENIER

QUARTIER HERBINS



300 exposants · de 9h00 à 18h00 · Restauration sur place
Renseignements & réservation :
07 71 18 49 61 · amicale.wrousseau.sn@gmail.com

Pour réserver, déposer votre dossier complet lors d'une permanence au local ou par voie postale

Jours de permanence de 10h à 12h

- Samedi 27 juin et samedi 4 juillet.
- Samedi 29 août et les samedis 5, 12, 19 et 26 septembre

Local de l'Amicale : 101 rue de la Croix Amisse à Saint-Nazaire
(à droite après avoir franchi le portail de l'école Diwan)

Adresse postale : Amicale Waldeck Rousseau 27 bis avenue d'Herbins 44600 Saint-Nazaire

Les Herbinois sont prioritaires pour réserver l'emplacement devant leur domicile si la demande est effectuée **JUSQU'AU VENDREDI 28 AOUT 2026**. Passé ce délai, l'emplacement pourra être attribué à une autre personne.

Cadre réservé à l'organisateur

| | | | | | |
|----------------------|--|--|--|---------|--|
| N° emplacement(s) | | | | Chèque | |
| | | | | Espèces | |

FICHE D'INSCRIPTION • VIDE GRENIER 27 SEPT 2026

QUARTIER HERBINS À SAINT-NAZAIRE

Je soussigné·e

NOM : Prénom :

Né·e le :/...../..... À (ville) : Dept :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone :-.....-.....-.....

N° Pièce identité : Délivrée le :/...../.....

Nature de la pièce (entourez) CNI - Passeport - Permis - Carte de séjour

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être professionnel·le
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (*article L310-1 du Code de commerce*)
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (*article R321-9 du code pénal*)
- Avoir lu et accepté le règlement intérieur reçu à l'inscription.

Fait à Saint-Nazaire, le : /..... /2026

Signature :

Ci-joint à cette fiche d'inscription dûment complétée :

- Le règlement en espèces ou par chèque (à l'ordre de l'Amicale W.Rousseau) de€ correspondant à emplacement·s de 5m x 2m au tarif unitaire de **14€**.
- La photocopie recto-verso de ma pièce d'identité.

Tout dossier incomplet sera refusé.

EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR

Réservation non remboursable sauf en cas d'annulation par l'organisateur ou la collectivité, ou en cas d'état d'urgence décrété par le gouvernement.

Voiture interdite sur les emplacements.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, notamment de vent important, tout matériel ou structures couvrantes pourront être interdits à tout moment de la journée, sous ordre de la mairie ou de la préfecture.

En cas d'évacuation décidée par les autorités ou l'organisateur, les exposants sont tenus de respecter les consignes d'évacuation.